



# APPEL A CANDIDATURE

- Mouvements départementaux et régionaux 2020/2023 -

Les élections des président(e)s départementaux/régionaux et des conseils départementaux/régionaux se dérouleront par vote électronique entre le 13 novembre 2020 et le 19 novembre 2020 pour le 1er tour, puis entre le 27 novembre 2020 et le 3 décembre 2020 pour le 2<sup>nd</sup> tour pour la présidence départementale/régionale.

Nous avons confié l'organisation de ce scrutin à une société indépendante, Voxaly, qui sera garante de l'anonymat et de la confidentialité des votes. Vous recevrez quelques jours avant l'ouverture du scrutin un mail ou un courrier avec votre identifiant et votre mot de passe qui vous permettront de voter à partir de n'importe quel ordinateur/tablette/smartphone connecté à internet.

En cas de difficulté, une hotline sera mise en place au siège du Mouvement Démocrate pendant la durée du vote.

## QUI PEUT ETRE ELECTEUR ?

Sont considérés comme électeurs les adhérents à jour de cotisation 2020, dans le département ou la région auquel ils sont affiliés.

Sont considérés comme éligibles les adhérents à jour de cotisation 2020 au 30 octobre 2020, date de dépôt des candidatures, des professions de foi et des bulletins de vote.

Les nouveaux adhérents (toute personne n'ayant cotisé ni en 2018, ni 2019) doivent avoir adhéré trois mois avant le début du scrutin, soit avant le 14 août 2020, pour être éligibles et électeurs.

Pour celles et ceux qui ne seraient pas à jour de cotisation 2020, il est possible d'adhérer par Internet ou par bulletin papier depuis le site du Mouvement Démocrate ([www.mouvementdemocrate.fr](http://www.mouvementdemocrate.fr)).

## APPEL A CANDIDATURE

Le/La président(e) départemental(e) ou régional(e) est élu(e) pour trois ans au scrutin uninominal majoritaire à deux tours, directement par les adhérents.

Le conseil départemental ou régional est élu au scrutin proportionnel à la plus forte moyenne. Les listes doivent être paritaires.

La composition de l'ensemble des conseils départementaux/régionaux sera communiquée au/à la référent(e) élections.

Les candidatures à la présidence départementale/régionale et au conseil départemental/régional doivent être envoyées, accompagnées des documents de campagne à l'adresse mail suivante : [elections-internes@lesdemocrates.fr](mailto:elections-internes@lesdemocrates.fr), avant le 30 octobre 18h, date limite de dépôt des candidatures.

Les listes, professions de foi, bulletins de vote et tableau excel devront être fournies dans un même fichier :

- Profession de foi pour le conseil départemental / régional et la présidence départementale / régionale : Format PDF A4, recto-verso – couleur ou noir et blanc. Poids de fichier : max 2 Mo.
- Bulletins de vote pour le conseil départemental / régional et la présidence départementale/régionale. Format PDF A4 ou A5 – monochrome. Poids de fichier : max 2 Mo. Les listes devront exclusivement indiquer : Le nom de la liste, les nom(s) et prénom(s) des candidats, la commune de résidence, éventuellement la profession et/ou la qualité d'élu éventuelle.
- Un fichier excel des candidatures devra également être retourné à l'appui des candidatures, pour le 30 octobre, avec les renseignements indiqués en page 6 du mémento des élections internes.

## DÉROULEMENT DE LA CAMPAGNE

Le siège national désigne, en lien avec le président départemental/régional, la personne chargée du suivi des élections à l'échelle du département ou de la région, dénommée : référent(e) élections.

Ce/cette référent(e) élections est responsable de la bonne organisation du scrutin dans son département ou sa région et en particulier de son équité et de l'égale expression des candidats.

Ce/cette référent(e) se chargera de l'envoi de la profession de foi et du bulletin de vote aux adhérents figurant sur la liste électorale.

Le/la référent(e) est également chargé(e) d'informer les électeurs à toutes les étapes de ces élections, y compris sur la constitution des listes en cours.

Une question juridique, ou relative à l'organisation des élections : Secrétariat général - ☎ 01 53 59 20 00  
[elections-internes@lesdemocrates.fr](mailto:elections-internes@lesdemocrates.fr)

Une question relative aux adhésions et au fichier des adhérents : Service implantation - ☎ 01 53 59 20 17  
[implantation-modem@lesdemocrates.fr](mailto:implantation-modem@lesdemocrates.fr)

\*\*\*

\*